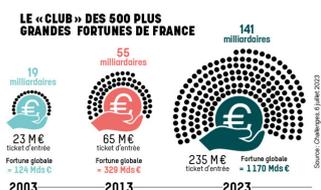


<http://pierre Alainmillet.fr/budget-2050>



Conseil de métropole du 30 septembre 2024

Les collectivités locales n'ont pas de leçon budgétaire à recevoir des champions de la dette !



ventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -
Date de mise en ligne : lundi 30 septembre 2024

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Ce budget supplémentaire intervient dans une situation difficile avec un résultat 2023 historiquement bas de 30M€, alors qu'il était supérieur à 200M€ depuis la création de la métropole. Le compte financier unique nous avait expliqué en Juin ce résultat 2023 avec une baisse des recettes de 2% principalement dues à la baisse des DMTO et une hausse des dépenses de 9% principalement dues aux dépenses sociales et aux charges financières. Ces tendances continuent en 2024 et l'effet ciseau pourrait être violent. Nous savons que l'exécutif porte une grande attention à cette situation pour préserver notre capacité d'autofinancement tout en assurant nos missions.

Ce budget supplémentaire doit prendre en compte l'évolution de la masse salariale, la baisse de la TVA 2023 perçue par l'état et donc de notre recette correspondante. Il faut aussi inscrire une hausse de 12M€ des dépenses d'hébergement, confirmant à la fois la réalité des efforts de la métropole pour mettre à l'abri le maximum de personnes et pourtant l'urgence d'obtenir de mettre à plat avec l'état ces situations. Nous en reparlerons en fin de séance.

Il faut noter une baisse plus forte de 50M€ des DMTO et si certains parlent de frémissement de l'immobilier annonceur d'une reprise, nous devons rester prudent et assurer la maîtrise de nos dépenses pour ne pas nous mettre dans le rouge. Nous savons que cela provoque parfois des tensions mais si la hausse 2023 de nos dépenses se poursuivaient en 2024 avec le niveau de recettes actuelles, nous serions dans le rouge pour la première fois.

Or, nous ne savons rien encore du budget 2025 de l'état, alors que tout indique que la première cible d'un premier ministre représentant en France de la commission européenne, sera les collectivités locales et la Secu, alors même qu'il faut répéter que la dette de l'état et des administrations centrales représente 90% de la dette publique de la France. C'est d'ailleurs incroyable d'entendre un ministre comme d'ailleurs de nombreux journalistes répéter que la dette de la France viendrait de l'augmentation des dépenses des collectivités locales ! Tout le monde sait bien, contrairement à l'état, elles ne peuvent voter des budgets en déficit et donc que leur dette n'est à 100% qu'une dette liée à l'investissement, dont une large part correspond à des objectifs que le débat européen propose le plus souvent de mettre à part car ils portent la réponse notamment au défi climatique.

Rappelons que la loi de finance 2024 prévoyait d'ici 2027 une dette de l'état en hausse de 4 points de PIB tout en demandant aux collectivités locales d'assurer une baisse de 1,5 points et à la Secu une baisse de 4 points. La dOn a bien compris que c'était les dépenses utiles en général que visait le ministre des finances qui pendant 7 ans a ruiné la France au seul profit des premiers de cordées, pendant qu'il assurait la croissance continue des dépenses militaires et de celles au service de la finance.

Il faut rappeler que si le bilan de Bruno le Maire est désastreux pour les finances publiques, il est au beau fixe pour les grandes fortunes, la valeur des 500 premières en France ayant triplé sous ses ministères !

Nous n'avons aucune leçon à recevoir de ce champion de la dette, comme de tout ces experts de la défaite de la France, de sa soumission aux diktats des USA et de leurs relais européens, qui ne servent qu'à tenter de maintenir le dollar dans un monde qui essaie au contraire d'organiser son retrait progressif en évitant les ruptures.